

## À la une

## L'objet de l'aveu civil

étude par Jean-François ESCOURROU

L'aveu fait partie des modes de preuve admis par le droit civil. Il ne peut porter que sur des faits et non sur le droit. La règle est simple mais ses applications jurisprudentielles ne laissent pas de surprendre.

Aveux

© pict rider

## Actualité

## Quoi du neuf du côté du RPVA ?

focus

## Technique

## Les mandats des juridictions correctionnelles

étude par Thomas LEBRETON  
et Evan RASCHEL

## Jurisprudence

Prise illégale d'intérêts :  
le refus légal de prise  
en charge des frais d'avocats  
du maire par la communeconclusions de Samuel DELIANCOURT  
sous CAA Lyon, 11 févr. 2021Chronique de jurisprudence  
de droit des contrats

par Dimitri HOUTCIEFF

## Gazette Spécialisée

DROIT DES ENTREPRISES  
EN DIFFICULTÉ

SOUS LA RESPONSABILITÉ SCIENTIFIQUE DE

## • Thierry MONTÉLAN

Avocat au barreau de Paris, UGGC Avocats

## • Pierre-Michel LE CORRE

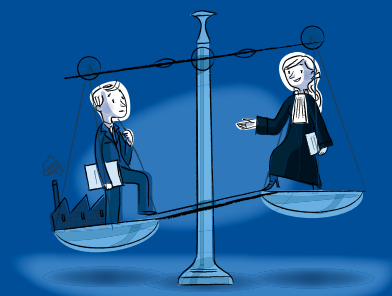
Professeur à l'université Côte d'Azur

COORDINATION

## • Emmanuelle LE CORRE-BROLY

AVEC LA PARTICIPATION DE

Léa BEN CHEIKH-VECCHIONI, Diane BOUSTANI-AUFAN, Benjamin FERRARI, Christine GAILHBAUD, Fabienne GHELFI, Giulio Cesare GIORGINI, Thibault GOUJON-BETHAN, Maxence GUASTELLA, Karl LAFAURIE, Kevin LUCIANO et Florence REILLE



Adoptez un **nouveau**

# Réflexe

Contentieux administratif



## LES ATOUTS DE RÉFLEXE

- Un **outil synthétique** (102 pages) avec **65 % de tableaux** pour une efficacité optimale
- Un accès rapide à l'information grâce aux **onglets thématiques**
- Un outil conçu pour des praticiens **par des praticiens experts** en contentieux administratif.

“  
**95 % des réponses utiles**  
pour vos rendez-vous clients  
en contentieux administratif  
sont dans **Réflexe**

”

Conçu comme un aide-mémoire, **Réflexe Contentieux administratif** vous offre un accès rapide et synthétique :

- aux **informations essentielles à maîtriser** : délais applicables, règles procédurales, spécificités propres à certains contentieux, le MARD, la QPC ...
- à une **multitude de conseils et mises en garde** pour éviter les pièges du contentieux administratif.

■ 54 €<sup>HT</sup>

Disponible sur

Librairie  
**lgdj**.fr

 **Gazette du Palais**

un savoir-faire de  
**Lextenso**

## Gazette du Palais

Édité par Lextenso

1, Parvis de La Défense  
92044 Paris – La Défense (CEDEX)

P-DG, Directeur de la publication : Bruno Vergé  
Directrice générale déléguée : Emmanuelle Filiberti  
Présidente du Conseil scientifique :  
Marie Burguburu Charvet

Rédactrice en chef : Laurence Garnerie  
Coordinatrice de la Gazette spécialisée : Marie Rajchenbach  
Rédacteurs : Catherine Berlaud, Nathalie Finck  
et Samuel Seroc  
Responsable scientifique : Pauline Le Monnier de Gouville  
Secrétaire de rédaction : Elsa Boulinguez  
Assistante de direction : Evelyne Chelza

Rédaction :

Tél. : 01 40 93 40 00

Courriel : redactiongp@lextenso.fr

Abonnements :

Tél. : 01 40 93 40 40

Courriel : abonnements@lextenso.fr

Publicité : benoit.favre@lextenso.fr

Tél. : 01 40 93 40 68

Tarifs 2021

\* Prix TTC au n° : 15,32 €

+ frais de port

\* Abonnement France (un an) :

Journal seul : 525,82 € TTC

Recueils + table seuls : 505,40 € TTC

Journal, recueil + table : 699,39 €

\* Abonnement étranger (un an) :

Journal seul : 589 €

Journal, recueil + table : 795 €

Internet : gazette-du-palais.fr

Twitter : @gazpal

Commission paritaire n° 0523 T 83097

ISSN 0242-6331

Dépôt légal à parution

Imprimé par Duplprint Mayenne, 733, rue Saint Léonard,

53101 Mayenne CEDEX

sur des papiers produits aux Pays-Bas et en Italie,

issus de forêts gérées durablement ;

0% de fibres recyclées ; impact gaz à effet de serre

pour un exemplaire : 200 g éq. CO<sub>2</sub>



Illustration de la Gazette spécialisée sur la couverture :

Fanny Dallé-Asté / Da-fanny

Toute reproduction, même partielle, est interdite,  
sauf exceptions prévues par la loi.

Projets d'articles : les manuscrits doivent être adressés par  
courriel en format word à redactiongp@lextenso.fr  
et comporter 15 000 caractères maximum (notes de bas  
de page et espaces compris). Nous vous remercions  
par ailleurs d'indiquer vos coordonnées complètes  
ainsi que vos titres ou fonctions professionnels.  
La rédaction n'est pas responsable des manuscrits  
communiqués.

La Gazette du Palais se réfère de la manière suivante :  
Gaz. Pal. 3 janv. 2021, n° 257k3, p. 27

## Actualité

- Quoi du neuf du côté du RPVA ? 5
- Fonctionnement de la justice : lorsque l'enfant revient 7
- Les UJA du Sud-Est adoptent des élèves-avocats 8
- « Les secrétaires généraux sont au cœur de l'administration de la justice »  
entretien avec Stéphane BENMIMOUNE et Loïs RASCHEL 10

## Doctrine

- L'objet de l'aveu civil  
étude par Jean-François ESCOURROU 12

## Technique

- Les mandats des juridictions correctionnelles  
étude par Thomas LEBRETON et Evan RASCHEL 16

## Jurisprudence

- Le périmètre de protection des captages d'eau potable à l'épreuve du droit transitoire constitutionnel  
note par Mathilde KAMAL-GIRARD sous Cons. const., 12 févr. 2021 18
- Prise illégale d'intérêts : le refus légal de prise en charge des frais d'avocats du maire par la commune  
conclusions de Samuel DELIANCOURT sous CAA Lyon, 11 févr. 2021 22
- Chronique de jurisprudence de droit des contrats  
par Dimitri HOUTCIEFF 26
- Panorama de jurisprudence de la Cour de cassation  
par Catherine BERLAUD 33
- Panorama de jurisprudence du Conseil d'État  
par Nathalie FINCK et Samuel SEROC 39

## Aux marches du Palais

### Portrait

- Caroline Letissier, bâtonnière de Laon 42

## Gazette Spécialisée

### DROIT DES ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ 43

Sous la responsabilité scientifique de  
Thierry MONTÉLAN et Pierre-Michel LE CORRE

Sous la coordination de  
Emmanuelle LE CORRE-BROLY